

Founex!

Journal Communal de Founex



FLEURISSEMENT - La Commune prend des couleurs avec l'arrivée des beaux jours

Au sommaire de cette édition

- Informations de la Municipalité
- Dernières séances du Conseil communal
- Subventionnement des abonnements de transports publics via la plateforme « tpgcommunes »
- Soutien aux proches aidants - Communication de la Fondation Pro-XY
- Lutte contre le bruit
- Supplément de fin de législature

Informations de la Municipalité

Engagement de personnel

Le premier semestre 2021 a été marqué par un certain nombre de changements au sein du personnel communal. Dans ce cadre, nous avons procédé à l'engagement de deux nouveaux collaborateurs au service des entretiens extérieurs. M. Shawn Debluë, enfant de Founex et qui a suivi son apprentissage d'agent d'exploitation auprès de la Commune de Coppet, est ainsi entré en service le 1er juin dernier. A compter du 1er juillet prochain, il sera rejoint par M. Andrea Mendicino, jardinier-paysagiste professionnel depuis plus de 17 ans.

Installation des nouvelles autorités

En date du 17 juin 2021, la Préfecture a procédé à l'installation des nouvelles autorités communales pour la législature 2021-2026. A partir du 1er juillet, vous trouverez toutes les informations y relatives sur notre site internet, via les pages y relatives de la section « Autorités ».



Sociétés locales

Malgré cette période de pandémie nous avons le plaisir de vous annoncer la création d'une nouvelle société locale, « Pétanque A. Founex ». Son but est d'inciter et de faciliter la pratique de ce sport sur le sol founachu. Ses membres sont présents sur les terrains mis à disposition par la commune au centre du village, chaque vendredi à partir de 17h00.

Inscriptions et informations : paf1297@gmail.com

Remerciements

En cette fin de législature, la Municipalité tient à remercier très chaleureusement l'ensemble de ses collaborateurs pour tout le travail accompli ces dernières années.

Elle remercie également tous les citoyennes et citoyens de Founex pour la confiance témoignée durant cette dernière législature.

La Municipalité

Dernières séances du Conseil

Dates des prochaines séances

Les prochaines séances du Conseil communal seront déterminées lors de la nouvelle législature 2021-2026.

Lors de sa séance du 26 avril 2021, le Conseil communal de Founex a :

Approuvé le préavis N° 89/2016-2021 concernant la révision des statuts de l'Association intercommunale de l'Organisation régionale de la Protection civile du district de Nyon (ORPC) ;

Approuvé le préavis N° 94/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 62'000.00 en vue de financer la participation de la Commune de Founex à l'acquisition d'une nouvelle balayeuse électrique intercommunale ;

Approuvé le préavis N° 96/2016-2021 relatif au règlement concernant le personnel communal, ainsi que l'échelle des traitements ;

Approuvé le préavis N° 97/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 102'000.00 en vue de financer la participation à la réfection du trottoir de la route de Courte Raie entre le chemin du Parc et la route Suisse ;

Approuvé le préavis N° 98/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 60'000.00 pour le remplacement des lanternes et la mise en place d'une programmation différenciée au hameau de Châtaigneriaz ;

Approuvé le préavis N° 99/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 315'000.00 pour la réfection des murs en ailes du pont du Chemin des Meules et la création d'un mur de soutènement ;

Approuvé le préavis N° 100/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 135'000.00 en vue de financer la création d'un réseau électrique d'autoconsommation au centre communal.

L'ultime séance du Conseil communal pour la législature 2016-2021 s'est quant à elle déroulée le 21 juin 2021. Lors de celle-ci, le Conseil communal a :

Approuvé le préavis N° 95/2016-2021 concernant les statuts de l'APEJ - Rapprochement de l'ASCOT et de l'AJET ;

Approuvé le préavis N° 101/2016-2021 concernant la vente aux SITSE de la parcelle N° 510 et d'une portion du DP 16, sises «en Balessert» ;

Approuvé le préavis N° 102/2016-2021 concernant l'adoption du plan d'affectation «Le Port» et de son règlement ;

Approuvé le préavis N° 103/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 14'496.77 en vue d'agrandir le parking communal DP 1054, Rte Suisse (complément du préavis N° 9/2016-2021) ;

Approuvé le préavis N° 104/2016-2021 concernant le rapport de gestion et les comptes 2020 ;

Approuvé le préavis N° 105/2016-2021 concernant un engagement financier en faveur des SITSE pour le renforcement des berges du Greny à Commugny.

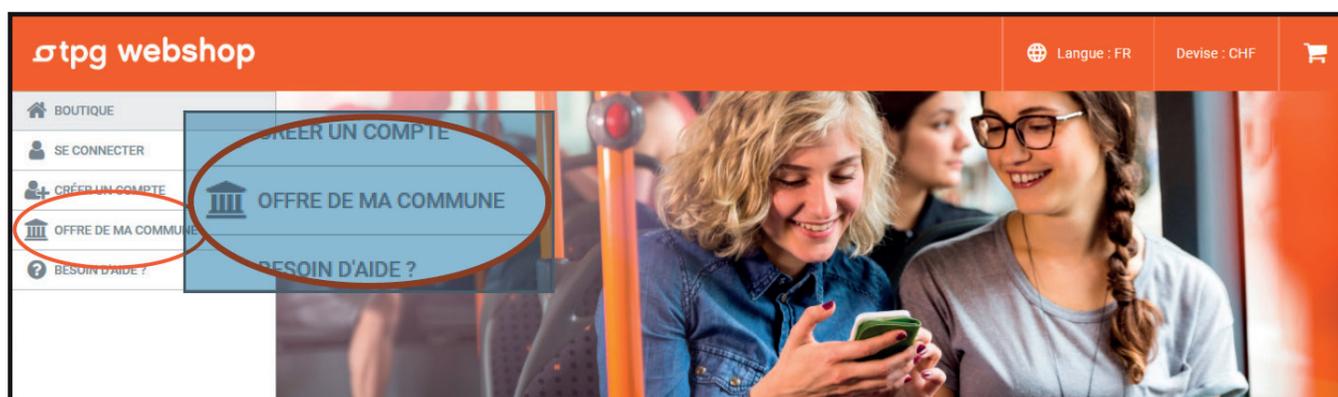
Subventionnement des abonnements de transports publics via la plateforme « tpgcommunes »

Depuis plusieurs années, la Commune de Founex propose à ses habitants une subvention de 10% sur le prix des abonnements de transports publics, ceci dans un but d'encouragement aux mobilités douces. Cette subvention se fait actuellement sous la forme d'un remboursement à obtenir auprès du guichet de l'administration communale, sur présentation du titre de transport et d'une preuve d'achat.

Dans ce contexte, les Transports publics genevois ont mis en place la plateforme « tpgcommunes », permettant de simplifier cette procédure. En effet, à l'achat en ligne d'un des abonnements proposés par les TPG, son prix d'achat pourra directement être déduit du montant de la subvention à compter du 1er juillet prochain, ce qui permettra aux citoyens de Founex d'éviter de faire une demande de subvention séparée auprès de nos services.

La marche à suivre est la suivante:

1. Connectez-vous sur <https://webshop.tpg.ch>
2. Accédez à la rubrique «Offre de ma commune» dans le menu déroulant à gauche et inscrivez «Founex».
3. Sélectionnez l'action «Junior» «Adulte» ou «Senior» selon votre tranche d'âge, et cliquez sur «Allez plus loin».
4. Inscrivez-vous à l'action. La Commune recevra votre inscription et la validera sous 48h (jours ouvrables) si vous êtes éligible, c'est-à-dire si vous résidez à Founex. La subvention vous sera alors octroyée et votre réduction sera directement disponible dans votre espace personnel en ligne sur le webshop des TPG. Si vous souhaitez vous rendre en agence TPG, la déduction sera visible par les conseillers TPG lors de l'opération de vente. Il est à noter que pour bénéficier de cette offre, il ne faudra en aucun cas acheter ou renouveler votre abonnement avant d'avoir obtenu la validation en ligne des services communaux.



Il est à noter que pour bénéficier de cette offre, il ne faudra en aucun cas acheter ou renouveler votre abonnement avant d'avoir obtenu la validation en ligne des services communaux.

Il est également possible d'avoir accès à ce système sans passer par le webshop, par le biais du service relation clientèle des TPG au N° tél. : 00800 022 021 20 (gratuit).

Nous rappelons que pour l'instant seuls les abonnements vendus par les Transports publics genevois peuvent bénéficier de ce système. Tous les autres abonnements éligibles à une subvention communale, dont notamment ceux des CFF, restent à présenter avec une quittance d'achat au guichet de l'administration communale de Founex.

Soutien aux proches aidants – Communication de la Fondation Pro-XY

En Suisse près de 20% de la population est proche aidante et 60% travaillent. Le temps consacré à un proche impacte l'équilibre entre sphère professionnelle et privée. Pour les soutenir, la Fondation Pro-XY, active dans le territoire de Nyon - Terre Sainte depuis 2015, leur propose du conseil et de la relève auprès de leurs proches aidés sous la forme de présences, d'accompagnement, de préparation et prise de repas, de sorties et de veilles.

Le proche aidé vit un temps de partage centré sur lui et à son rythme. Le proche aidant peut ainsi se ressourcer en sachant que son proche vit un bon moment. Cela contribue à un équilibre dans leur relation et favorise un maintien à domicile de qualité.

Pour qui ?

Vous avez la charge d'un proche, parent, ami ou voisin en âge AVS et avez besoin d'être soulagé, l'antenne Nyon - Terre Sainte vous propose l'aide nécessaire durant quelques heures au rythme de vos besoins.

Par qui ?

10 intervenants, habitant le district de Nyon, encadrés par une coordinatrice régionale, ont à cœur de consacrer du temps pour accompagner les personnes. Leur expérience et leur empathie donnent vie aux présences auprès des proches aidés. Formés en interne, ils agissent de manière professionnelle en respectant les spécificités de chacun, tant sur le plan physique et émotionnel, que sur le plan spirituel, culturel et social.

Comment faire appel à Pro-XY ?

Il suffit d'appeler la coordinatrice régionale (079 858 52 51). Elle sera à l'écoute de vos soucis et attentes et réfléchira avec vous et votre proche aux solutions possibles, en collaboration avec les autres organismes de maintien à domicile.

Combien ?

Les bénéficiaires participent à raison de CHF 22.00 / heure de jour et de CHF 38.00 / heure de nuit. Les dons et subventions faits à la fondation couvrent la différence avec le coût réel de la prestation.

La coordinatrice se tient à votre disposition pour vous informer sur les aides cantonales à disposition.



Contact:

Fondation Pro-XY, Antenne Nyon - Terre Sainte
Elvira Rölli – 079 858 52 51
nyon-terresainte@pro-xy.ch
www.pro-xy.ch

Lutte contre le bruit

Nous laissons ici la parole à M. Alexandre Favero, Conseiller communal, lequel souhaite aborder différents sujets liés à l'environnement, principalement au niveau local, au travers de différents articles.

Chères Founachues, chers Founachus,

Il demeure très difficile d'échapper aux nombreux articles, aux discussions politiques ou aux conversations entre amis concernant le changement climatique, cela à juste titre. En effet car, à quelques exceptions près, les scientifiques du monde entier ont bel et bien confirmé que la terre est en train de se réchauffer anormalement vite. Le sujet est ainsi « brûlant » et certains ont d'ailleurs su le récupérer, ce qui fait qu'il faut être désormais un expert pour dissocier l'explication scientifique du discours politique. En outre, le climat ou plus généralement l'environnement entremêle en permanence local et global sur un principe de vases communicants, ce qui rend difficile la compréhension de l'impact de nos actions personnelles ou politiques.

La Municipalité de Founex a donc décidé de mieux informer ses concitoyens au sujet des questions touchant l'environnement, et cela d'une manière locale, afin que chaque habitant de notre village puisse mieux comprendre ce qui peut être fait pour préserver la qualité de cet environnement collectif. Il en va de même pour les actions politiques entreprises ou à entreprendre. En effet, il n'y a pas de petites gouttes dans l'océan et chacun de nous a un rôle à jouer.

Premier épisode de cette série : Le bruit. Souvent décrit comme de la pollution sonore, il est capable de hanter, gêner, voire pourrir la vie de ceux qui le subissent le plus. Mais avant toute chose, comment définit-on le bruit et comment le distingue-t-on d'un son ? Selon Wikipédia : « les gens considèrent comme indésirables les sons (vibrations de l'air) qui perturbent l'écoute de l'environnement ou la communication, et les appellent « bruit » ». Afin que cela reste moins subjectif, nous pouvons estimer qu'un son non désiré serait plus à même d'être défini comme tel.

Mesuré en décibel (dB), le bruit est largement reconnu pour ses impacts négatifs sur notre capacité de concentration et d'apprentissage. A moyen et long terme, il touche également à l'ensemble de notre corps et de notre mental avec, par exemple, sa conséquence désormais prouvée sur l'espérance de vie pour les personnes constamment exposées à un bruit nocturne excessif (via des micro-réveils provoquant des pics du rythme cardiaque). Par ailleurs, le bruit a un impact également économique, non négligeable et croissant, chiffré pour notre pays à plus de 2,5 milliards de francs pour l'année 2015.

Les principales sources de bruit, même si n'étant pas toujours dans cet ordre, sont les trafics automobile, aérien et ferroviaire, mais également les chantiers, les activités industrielles et les bruits dits d'intérieurs. Bien qu'étant soumise à diverses réglementations nationales, la lutte contre le bruit se heurte à des limites géospatiales, le plateau suisse subissant une pression démographique relativement élevée, et parfois à des limites économiques comme, par exemple, la récente passe d'armes entre les défenseurs d'un aéroport de Genève libre de toutes contraintes et ceux pour un aéroport à l'écoute de la population locale.

Qu'en est-il de Founex ? Alors que le village est reconnu pour être calme, il n'échappera à personne que la partie sud du village est bordée par la ligne CFF Genève-Lausanne. Moyen écologique de se déplacer, le train reçoit toutes les attentions désormais, et bloquer son développement ne

ferait pas de sens. En revanche, réduire le bruit généré par chaque convoi est une meilleure option. C'est pourquoi, les protections antibruit posées par les CFF sur le territoire de notre commune complètent déjà des mesures d'assainissement phonique prises pour la flotte ferroviaire, tant pour le transport passager, d'ailleurs, que pour celui des marchandises.

Le bruit routier provenant de la Grand'Rue est, quant à lui, peut-être plus sous notre contrôle. De nombreuses habitations bordent de très près cette route et chaque excès, par exemple la nuit, a un impact direct sur plusieurs dizaines d'habitants. Une vitesse trop élevée, des accélérations trop fortes - bien souvent inutiles d'ailleurs - et des pots d'échappement modifiés peuvent rapidement nuire au bien-être des Founachus qui vivent au centre du village. Comme calculé à Lausanne ou à Zürich, rouler à 30km/h à la place de 50km/h peut facilement réduire le bruit de 3dB, ce qui signifie le diminuer de moitié.

*La Municipalité a d'ailleurs pris différentes mesures allant dans ce sens.
Chronologiquement classées :*

- Instauration d'une vitesse maximale de 30km/h au centre du village.*
- Pose d'un revêtement phono-absorbant sur la Route Suisse, avec un impact estimé de -3dB.*
- Pose d'un revêtement légèrement phono-absorbant sur le tronçon du Ch. des Repingonnes allant du Ch. des Vassaux au giratoire du Centre sportif, avec un impact estimé de -1dB.*

Le train ou l'avion à zéro dB n'est pas pour demain, mais chacun de nous a déjà la possibilité de réduire le bruit à Founex. Il n'est pas question d'arrêter de vivre, mais de simplement prendre quelques précautions, comme de respecter la vitesse de 30km/h, voire même de l'anticiper en ralentissant avant d'arriver dans une zone 30. L'on peut également privilégier des axes routiers moins habités que d'autres, par exemple en empruntant la Route Suisse à la place de la Grand'Rue. Enfin, n'oublions pas que parfois les bruits sont également signes de vie et que chacun de nous a déjà vraisemblablement un jour été « bruyant » pour ses voisins.

Alexandre Favero

CET ETE VIENS DECOUVRIR LE LAC ! avec les CAMPS D'INITIATION A LA VOILE DU CLUB NAUTIQUE DE FOUNEX

**Vacances scolaires
Juillet et Août**

**5 journées
de 8h30 à 17h30**

Fr. 500.00 tout compris

Age: 8 à 12 ans

Renseignements:

ecoledevoile@cnfounex.ch

www.cnfounex.ch

